

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation 22 Novembre 2021	Lundi 29 Novembre 2021	<b>Séance du : Lundi 29 Novembre 2021</b>
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-neuf novembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : <b>34</b>	
Présents : 26	Pour : 34	
Absents : 11	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet) représentée par Mme Marie-Luce LOSCHI ; M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), représenté par Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée par M Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault) représenté par M Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), M Olivier BRUN (Fontès), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle),

### **Projet d'ouverture dominicale des commerces sur Clermont l'Hérault – Saisine de la Communauté de communes par Monsieur le Maire de Clermont l'Hérault pour avis conforme du Conseil communautaire**

Madame PASSIEUX informe les membres du Conseil communautaire que conformément à l'article L 3132-26 du Code du Travail, à la loi 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et son décret d'application du 15 novembre 2015, le Maire a désormais la possibilité d'étendre l'ouverture des commerces jusqu'à 12 dimanches par an (contre 5 auparavant) après recueil de l'avis du Conseil communautaire en cas d'ouverture supérieure à 5 dimanches.

Monsieur le Maire de Clermont l'Hérault a été sollicité par certains commerces afin d'autoriser leur ouverture sur plus de 5 dimanches en 2022.

Ainsi, l'avis de la Communauté de communes du Clermontais est sollicité sur le projet de calendrier d'ouvertures dominicales des commerces des secteurs de vente au détail suivant :

Commerce de détails hors concessions automobiles : 12 dimanches

- Le 16 Janvier 2022
- Le 26 Juin 2022
- Les 10,17,24 et 31 Juillet 2022
- Les 7, 14 et 21 Aout 2022
- Les 4,11 et 18 Décembre 2022

Commerce automobile : 5 dimanches

- Le 16 janvier 2022,
- Le 13 mars 2022,
- Le 12 juin 2022,
- Le 18 septembre 2022,
- Le 16 Octobre 2022.

En conséquence, Madame PASSIEUX propose aux membres du Conseil Communautaire :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur l'ouverture dominicale des commerces de détail tels qu'indiqués ci-dessous pour les dimanches de 2022.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

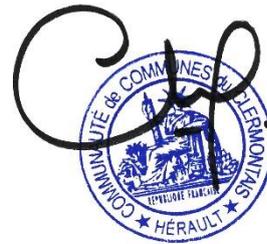
Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Madame PASSIEUX et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

- **EMET** un avis favorable sur l'ouverture dominicale des commerces de détail tels qu'indiqués ci-dessous pour les dimanches de 2022.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.